

l'humanité le véritable objet de son étude". M. Mackenzie King connaissait les hommes à fond et savait choisir l'homme qui convenait à un poste déterminé. En outre, il a déclaré dans son livre que l'aspect humain se rencontre partout. Chaque jour de sa vie, il a tracé sa ligne de conduite d'après le précepte qui ordonne d'accorder la première place aux droits, aux privilèges et au bien-être de l'humanité.

M. King avait un grand cœur plein de bonté. Accomplissant tant de besogne dans le calme, il constituait une énigme pour la plupart des gens. J'ai déjà écrit une étude sur William Lyon Mackenzie King et ses succès. J'y affirmais que ses succès merveilleux n'avaient rien de miraculeux. C'était le résultat tout à fait naturel des qualités dont il était doué.

Je signalais d'abord que la nature avait doué M. King d'une intelligence pénétrante, lucide et extraordinairement puissante. Il était ainsi en mesure de récolter les fruits d'une longue formation et d'une vaste expérience. Cette compétence jointe à une telle expérience constituaient sa sagesse.

Ensuite j'affirmais que M. King croyait fermement en l'efficacité du droit, saisissait nettement ce qui était juste et désirait véritablement le bien de toute l'humanité. Par suite, ses décisions étaient appropriées. On s'émerveillait de la sagesse des conseils de M. King et de la façon dont les événements ne cessaient de confirmer son jugement. Il est naturel que ses jugements se soient révélés justes car la justice le guidait. Il résolvait toujours même les difficultés nouvelles, parce qu'il se guidait sur les principes élevés de la vérité, du droit, de la justice et de l'humanité.

Je signalais en troisième lieu que même au faite de sa renommée, l'éclat de ses hautes fonctions ne l'a jamais ébloui. Il a toujours pu conserver une humilité délicate, non pas celle de Tartufe, mais une humilité authentique qui le laissait au niveau de ses interlocuteurs. La puissance n'a jamais gâté Mackenzie King, et la flatterie ne lui a pas monté à la tête.

Il avait réellement très bon cœur. J'ai eu l'occasion de m'en rendre compte personnellement.

Le chef de l'opposition (l'honorable M. Haig) a mentionné un incident au cours duquel M. King, après que M. Haig eut fait opposition à l'un de ses projets, lui parla du même ton calme qu'il eût employé en toute autre occasion. Je pourrais évoquer bien d'autres souvenirs, mais je me bornerai à rappeler un incident qui remonte à l'époque où j'étais membre de la Chambre des communes et où

j'eus l'occasion de désapprouver une résolution présentée par M. King. Il est souvent question de la "soumission au *whip* du parti" et de la "discipline de parti". A l'époque, je siégeais à l'arrière-plan de la Chambre, mais j'eus l'audace de proposer une résolution à l'encontre de celle de mon chef, qui était aussi le leader du Gouvernement. Ma proposition fut rejetée. Quelque temps après, je rencontrai M. King dans les coulisses et la question revint sur le tapis. "Je regrette d'avoir proposé une résolution à l'encontre de la vôtre, lui dis-je, mais je dois être fidèle à ma conscience". "Vous faisiez fausse route", me répondit-il. La question fut débattue plus avant et nous nous quittâmes aussi bons amis qu'auparavant. Ce genre d'aventure explique pourquoi M. Mackenzie King réussit à grouper autour de lui le parti politique le plus puissant de l'histoire du Canada. Ce n'était pas tant que ses partisans étaient bien disciplinés, mais plutôt qu'ils étaient loyaux et doués et qu'ils étaient ses compagnons aussi bien que ses partisans. La ténacité qu'il apportait au travail, l'ardeur avec laquelle il abordait toute tâche et son absorption complète dans chaque tâche, nous expliquent les succès remportés par le grand chef dont nous déplorons aujourd'hui la perte.

J'eus surtout des relations avec M. King au sujet des questions ouvrières. Je le considérais alors comme le meilleur ministre du Travail dont le Canada eût jamais été doté et je n'ai pas changé d'opinion depuis, bien qu'il y ait évidemment eu d'excellents ministres du Travail à d'autres époques. Il convient sans doute de mentionner ici l'uniformité du programme que poursuivit ce ministre. M. King y fut désigné comme ministre à cause de son expérience des relations humaines et parce qu'il avait mis en lumière certaines exploitations odieuses des jeunes ouvrières, particulièrement dans l'industrie de l'allumette. Sa compétence et sa compréhension de l'humanité lui valurent d'être choisi tout d'abord par sir William Mulock, comme sous-ministre du Travail, puis par sir Wilfrid Laurier, comme chef de ce même ministère. Au cours des ans, il s'attacha sans cesse à exercer une protection prudente, efficace et habile des droits de l'homme, particulièrement du droit des faibles.

Le portefeuille du Travail a toujours été peu facile à diriger. Le ministre du Travail, autrefois comme aujourd'hui, a toujours été mêlé à des différends ouvriers. Il est de son devoir de se montrer impartial, bien que les parties à un différend aient tendance à accuser l'homme impartial de favoriser l'adversaire. Ces différends sont tellement absorbants